

N° SIRET : 21240179800013	<b>Décision Modificative</b>	Département : Dordogne
Etablissement : COMMUNE DE LA FEUILLADE	Année 2016	Poste Comptable : TRESORERIE DE TERRASSON
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 01/12/2016

<b>Virement de crédit</b>
<b>N° 04</b>

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Nombre de conseillers</b>	
en EXERCICE	<b>14</b>
PRESENTS	<b>11</b>
dont VOTANTS	<b>11</b>

L'an deux mil seize , le un décembre, le Conseil Municipal de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à La Mairie de la Feuillade, sous la présidence de Mr EYMARD Serge, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24/11/2016

Etaient PRESENTS : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, BLONDEL Brigitte, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine, Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, FEREDY Philippe.

Etaient ABSENTS : Mme MONTEIL Catherine, VEYSSET Emilie, Mr BRUGIERE Alain,

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,  
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016 sont insuffisants,  
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **VIREMENTS DE CREDITS  
COMPTE 1641**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
<b>OP : OPERATIONS FINANCIERES</b>		<b>316,00</b>		<b>316,00</b>
Dépenses imprévues	020	316,00		
Emprunts en euros			1641	316,00
<b>DEPENSES - INVESTISSEMENT</b>		<b>316,00</b>		<b>316,00</b>

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du 08/12/2016 et de la publication en date du 08/12/2016.

A La Mairie de la Feuillade, le 01/12/2016  
Pour extrait conforme,  
Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20161201-60-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2016  
Publication : 08/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

